

BAROMÈTRE DU MOIS FÉVRIER 2025 France métropolitaine



3 276 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **février 2025** par les forces de l'ordre, un nombre stable par rapport à février 2024

Il est estimé que **195 personnes sont décédées en février 2025** sur les routes de France métropolitaine, pour 227 en février 2024, soit une baisse de -14%. La mortalité diminue pour les piétons (-18 tués), les automobilistes (-8 tués) et les usagers en deux-roues motorisé (-5 tués), alors qu'elle est stable pour les cyclistes. La mortalité baisse plus fortement pour les 65 ans ou plus (-19 tués). Le nombre de tués baisse plus fortement en agglomération (-32%) que sur autoroute (-8%) ou sur les routes hors agglomération (-3%).

914 personnes ont été blessées gravement en février 2025, soit une baisse (-9%) par rapport à février 2024 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). Cette baisse concerne tous les usagers et plus particulièrement les usagers en deux-roues motorisé (-17%), les piétons (-14%) et les automobilistes (-5%).



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

Tableau synthétique du mois de février 2025 par rapport à un an auparavant

	Février*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***		
	Nombre Variation		Nombre Variation		Nombre	Variation	
Tués	195	-14%	668	-12%	3 116	-2%	
Blessés graves	914	-9%	3 078	-3%	15 719	-2%	

^{*} Février 2025 par rapport à février 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

Le nombre de tués sur les 3 derniers mois (décembre-janvier-février) est en baisse par rapport à la même période il y a un an auparavant (-12%) ainsi que le nombre des blessés graves (-3%).

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

^{**} Cumul 3 mois de décembre 2024 à février 2025 par rapport au cumul 3 mois de décembre 2023 à février 2024

^{***} Cumul 12 mois de mars 2024 à février 2025 par rapport au cumul 12 mois de mars 2023 à février 2024

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -4 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 506 tués, est en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** est en baisse: 702 personnes sont décédées ces 12 derniers mois, un résultat en baisse de -1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -6 % par rapport à l'année 2019.

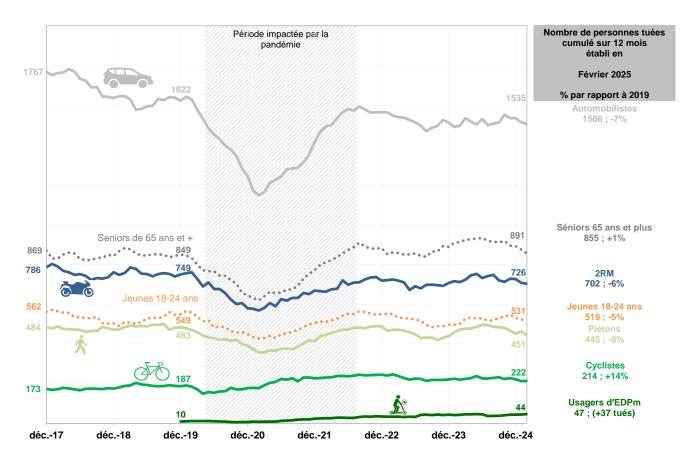
La mortalité **piétonne**, avec 445 piétons décédés ces 12 derniers mois, est en baisse de -6 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est en baisse de -8 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité à vélo, avec 214 cyclistes décédés sur ces 12 derniers mois, est en baisse de -3 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est supérieur de +14 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en EDPm est en hausse de +9 % ces 12 derniers mois : 47 personnes sont décédées depuis un an.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, continue d'augmenter : 519 jeunes sont décédés ces 12 derniers mois, un résultat en hausse de +4 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -6 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 855 personnes tuées ces 12 derniers mois, elle baisse de -6 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +1 % par rapport à l'année 2019.



Source: ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique: France métropolitaine Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

Baromètre du mois de février 2025

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -3 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 5 000 blessés graves. Ce chiffre est en baisse de -7 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -13 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 4 800 blessés graves, stable par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

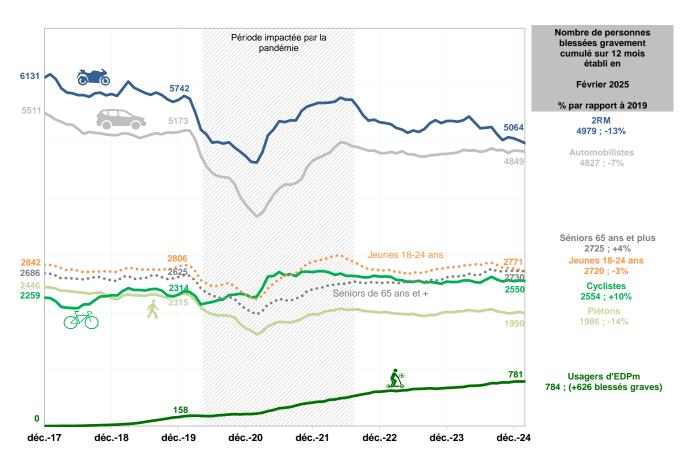
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est en hausse : 2 500 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, résultat en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents et supérieur de +10 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves est en baisse : on estime que 2 000 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -14 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés, avec 780 blessés graves ces 12 derniers mois, est en hausse de +15 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 2 700 blessés graves, en baisse de -3 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -3 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 700 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +4 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +4 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

Baromètre du mois de février 2025

Les victimes graves en 2025 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Sur les 3 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est **en baisse** en agglomération (-19 %), sur les routes hors agglomération (-11 %), et à la **hausse** sur autoroute (+4 %). La tendance est à la **baisse** pour les blessés graves en agglomération (-6 %), **stable** sur les routes hors agglomération, et à la hausse sur autoroute (+9 %).

En agglomération, la tendance est à la baisse pour tous les usagers.

Hors agglomération, la tendance est à la hausse pour les utilisateurs d'EDPm, et pour les blessés graves à vélo ou en voiture. La tendance est à la baisse pour les autres usagers.

Sur autoroute, la tendance est à la hausse pour les piétons et en baisse ou stable pour les autres usagers.

Ces 3 derniers mois (2025 par rapport à 2024)

	En agglo	mération	Hors aggl	omération	Sur autoroute		
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	
Piétons	7	7	7	7	7		
EDPm	7	7	7	7			
Cyclistes	7	7	7	7			
2RM	7	7	7	7	7	7	
Automobilistes	7	7	7	71	7	→	

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

Sur les 12 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est stable sur les routes hors agglomération, et à la **baisse** en agglomération (-5 %) et sur autoroute (-13 %). La tendance des blessés graves est à la **baisse** en agglomération (-1 %), sur les routes hors agglomération (-2 %) et sur autoroute (-3 %).

En agglomération, la tendance de la mortalité est à la hausse pour les cyclistes, et en baisse pour les autres usagers. La tendance pour les blessés graves est à la hausse pour les utilisateurs d'EDPm et les cyclistes, et en baisse pour les piétons, les usagers de 2RM et les automobilistes.

Hors agglomération, la tendance est à la hausse pour tous les usagers, sauf pour les cyclistes et les blessés graves en 2RM.

Sur autoroute, la tendance est à la hausse pour la mortalité des piétons, mais à la baisse ou stable pour les automobilistes et les usagers de 2RM,

Ces 12 derniers mois

Cumul de mars 2024 à février 2025, par rapport à un an auparavant

	En agglo	mération	Hors aggl	omération	Sur autoroute		
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	
Piétons	-12%	-4%	+2%	+1%	+25%		
EDPm	-9%	+9%	+68%	+58%			
Cyclistes	+8%	+2%	-10%	-1%			
2RM	-1%	-6%	-0%	-9%	-10%	-0%	
Automobilistes	-9%	-3%	+6%	+3%	-20%	-10%	

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc...; ils se déplacent comme des vélos. Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de février 2025 par rapport à un an auparavant

	Février		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués Blessés graves		Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Total	195	914	668	-12%	3 078	-3%	3 116	-2%	15 719	-2%
Par mode de déplacement	•									
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		4.40	405	4.40/	504	. 40/	4.45	00/	4 000	00/
Piétons	32	140	135	-14%	564	+1%	445	-6%	1 986	-2%
EDPm	4	46	11	+38%	150	+14%	47	+9%	784	+15%
Cyclistes	13	141	27	-34%	401	-3%	214	-3%	2 554	+1%
2RM	28	230	83	-24%	712	-13%	702	-1%	4 979	-7%
Automobilistes	104	324	360	-7%	1 122	+2%	1 506	+1%	4 827	+0%
Focus selon l'âge										
Moins de 18 ans	9	139	28	+4%	448	+0%	144	-7%	2 282	-2%
18-24 ans	33	152	102	-22%	520	-10%	519	+4%	2 720	-3%
65 ans ou plus	56	162	197	-17%	570	-2%	855	-6%	2 725	+4%
Sur le réseau routier										
En agglomération	55	416	210	-19%	1 429	-6%	985	-5%	7 148	-1%

^{**} Cumul 3 mois de décembre 2024 à février 2025 par rapport au cumul 3 mois de décembre 2023 à février 2024

117

413

85

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/03/2025

-11%

+4%

380

78

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

1 364

285

+0%

+9%

1 890

241

+0%

-13%

7 486

1 086

-2%

39

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc...; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Hors agglomération

Sur autoroute

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. Les résultats définitifs 2023 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2024.

Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAxy en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques

^{***} Cumul 12 mois de mars 2024 à février 2025 par rapport au cumul 12 mois de mars 2023 à février 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine